

À l'ouverture de la séance la délégation de la CGT a lu la déclaration liminaire suivante :

« Ce CTL se tient dans un contexte lourd pour l'ensemble des salariés : citons notamment le passage en force du gouvernement sur la loi El Khomri, dont la CGT réclame l'abrogation, la poursuite d'une politique de réduction des dépenses publiques et la volonté de criminaliser l'action syndicale. C'est dans ce contexte que vivent les agents de la DGFIP.. et le moins qu'on puisse dire c'est que dans l'exercice de leurs missions, ils ne trouveront pas les conditions de travail qui leur permettront d'être simplement sereins.

La CGT rappelle son opposition aux Lignes Directrices de la Direction générale, déstructurations tous azimuts, regroupements de services, régionalisation, pôles supra-départementaux, travail à distance et attaques contre les règles de gestion tendant à créer deux catégories d'agents, les agents nouvellement recrutés et les plus anciens.

Et maintenant ce sont **1815 nouvelles suppressions d'emplois** de titulaires qui sont inscrites dans le projet de budget 2017. Il faut relever la tentative du Directeur général de minorer ce chiffre au motif du recrutement de 199 apprentis. Mettre sur le même plan des emplois statutaires et des recrutements d'apprentis est sans précédent et lourd de signification.

La CGT revendique l'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires, et ce dans l'intérêt des missions, du service public, des agents mais aussi des jeunes recrutés aujourd'hui en apprentissage et que le gouvernement entend utiliser avec cynisme comme main d'œuvre sous payée. Le projet de loi de Finances prévoit aussi **l'introduction du prélèvement à la source**, c'est-à-dire la privatisation de la collecte de l'impôt sur le revenu des salariés, confiée aux employeurs.

Le lien républicain à l'impôt est bafoué ; via la communication du taux d'imposition, la confidentialité disparaît. Les jeunes entrant dans la vie active, les contrats courts, les demandeurs du prétendu taux neutre, qui ne garantit rien au final, tous les bénéficiaires de crédits ou réductions d'impôt devront faire une avance substantielle pendant un an et demi au Trésor public. Le dispositif s'avère d'une complexité particulièrement difficile à mettre en œuvre tant pour le contribuable que pour nos services, en particulier les SIP et SIE, déjà mis à mal, appelés à gérer cette affaire.

Le prélèvement à la source prépare une vague sans précédent de suppressions d'emplois et s'inscrit dans le démantèlement programmé de la DGFIP.

Pour la CGT il faut dire NON à la mise en place du prélèvement à la source.

Seul le développement de l'action des personnels avec leurs organisations syndicales est à même de mettre un coup d'arrêt à ces orientations. »

Les points suivants ont ensuite été abordés.

Fusion des SIE de Boulogne-Billancourt Nord et Sud

La fusion des SIE de Boulogne Nord et Sud (installés au CFP de Boulogne Jaurès) interviendra le 1^{er} janvier 2017. Le SIE sera organisé en 3 pôles : «pôle transverse», «gestion» et «comptabilité-recouvrement». Notre délégation a évoqué les difficultés informatiques avec la MMA (machine multi applicative) et demandé quel serait le degré de spécialisation au sein des pôles, les modalités d'accueil du public et d'affectation dans les différents pôles. La direction a déclaré ne pas

être au courant des difficultés avec la MMA qui relève de la DISI. Pour la direction, il s'agit d'une fusion transverse Nord-Sud et non d'une adjonction. Cette fusion répond également à une logique de parallélisme avec les SIP fusionnés. La direction déclare écartier une hyper-spécialisation des agents. La répartition entre les différents pôles sera faite après discussion et entretien avec l'ensemble des collègues des deux équipes d'origine avec le souci de maintenir une égalité de traitement. Il n'y aura pas

d'agent «bouche-trou».

Le service fusionné sera implanté sur les 1^{er} et 4^{ème} étages. La direction n'a nié que les compactus se trouvaient au 1^{er} étage et une partie des utilisateurs au 4^{ème}.

La CGT a rappelé son opposition à ce type de restructuration qui débouche inexorablement sur des suppressions d'emplois.

Vote : Contre CGT, Solidaires, FO, CFDT.

Bilan sur l'expérimentation de la caisse sans numéraire.

La trésorerie de l'OPH de Levallois ne reçoit plus d'encaissements et n'engage plus de dépenses en numéraire depuis le 4 janvier 2016. Le déport des opérations en numéraire de l'OPH de Levallois vers les trésoreries/SIP de proximité a été a priori limité en nombre d'opérations. La direction souligne les économies

réalisées sur les opérations de dégageant et les gains en termes de temps de travail disponible sur des missions à plus forte valeur ajoutée que celles liées aux missions de caisse.

La délégation CGT est intervenue pour demander des éléments comparatifs du taux de recouvrement avant et après l'expérimentation. La

direction a déclaré ne pas pouvoir les fournir comme elle a déclaré ne pas être en mesure d'évaluer de façon fiable ce taux.

La CGT a fait valoir que les « gains dégagés » ne doivent pas servir de prétexte à de nouvelles suppressions d'emplois.

Protocole du 4 juillet 2016 DDFIP 92-DIRCOFI IDF pour le pilotage de la BCR.

La CGT a évoqué le contexte des nouvelles orientations de la DG en matière de contrôle fiscal externe : pilotage par la DIRCOFI des BCR, transfert de BDV vers les DIRCOFI (11 sur l'ensemble du territoire à ce jour), obligation d'un délai de séjour de 3 ans pour tous les cadres A recrutés au profil dans les directions nationales,

et entre autres mesures un bilan de compétences tous les 5 ans pour les inspecteurs en DIRCOFI. C'est tout le contrôle fiscal départemental qui est remis en cause avec la prééminence donnée à l'échelon inter-régional.

La direction a assuré que la BCR ne serait pas la sous-traitance de la DIRCOFI et

qu'elle conserverait la tutelle hiérarchique exclusive. Il n'en demeure pas moins que la DIRCOFI exercera un contrôle serré sur l'activité de la BCR et de ses agents, orienté sur l'exploitation de données informatiques et restreignant sensiblement les capacités d'initiative de la BCR comme service départemental.

Bilan de campagne des entretiens professionnels de 2016 (gestion 2015)

Il ressort qu'il y a eu 19 appels en CAPL : 7 ont obtenu satisfaction en totalité, 5 ont eu une satisfaction partielle et 7 rejets en totalité. 6 recours en CAPN sont comptabilisés. A l'occasion de ce point de l'ordre du jour, la CGT a dénoncé la disparition dès l'an prochain des réductions d'ancienneté de deux mois ou d'un mois pour la catégorie B et l'année suivante pour les catégories A et C. Sur une carrière ce sont des milliers d'euros qui sont ainsi volés aux agents, en conséquence directe du protocole PPCR que la CGT n'a pas signé. La direction a confirmé la disparition des réductions d'ancienneté ajoutant n'avoir aucun élément sur les modalités d'évaluation futures.

Déploiement de l'application MEMO dans les BDV et les PCE

Le déploiement de l'application MEMO dans les Brigades Départementales de Vérification (BDV) et dans les Pôles de Contrôle et d'Expertise (PCE) est prévu au 1^{er} janvier 2017. Ce point était inscrit à l'ordre du jour du CTL uniquement pour information suite à une note du 22 juillet 2016 de la Direction générale. Cependant, cette nouvelle application est structurante et a pour objet d'imposer à tous les vérificateurs et à leurs chefs de service un outil informatique dont le but est de contrôler le travail du vérificateur au moyen d'un système de validation bloquant de la part du chef de service à différentes étapes du contrôle. Ce dispositif ne laisse plus au vérificateur aucune autonomie et conduit à l'augmentation du temps passé à saisir le compte rendu d'investigation.

La CGT au plan national a protesté contre le fait que cette application n'ait pas été présentée devant les instances nationales (CTR et CHS) et opposée à la méthode et au fond a demandé son retrait. Nous avons demandé à la direction que le CTL puisse s'exprimer par un vote (ainsi que le CHS) sur le déploiement de MEMO.

La direction s'y est refusée en expliquant que la note de la DG mettant en place l'application ne prévoit pas le vote des instances locales et que la nouvelle application n'est que la simplification Rialto investigations.

Concernant les modalités de mise en place dans la DDFIP, le directeur a confirmé que les agents participeront à une journée de formation à compter de la deuxième quinzaine d'octobre 2016 et qu'ils disposeront d'une clef

3G sur PC portable à compter du 1^{er} janvier 2017 leur permettant d'utiliser l'application lors du contrôle en entreprise.

S'agissant des PCE aujourd'hui sous-équipés la direction s'est engagée à leur mettre à disposition avant la fin de l'année au total 27 PC portables (3 par PCE).

Par ailleurs la CGT a réitéré sa demande (exprimée lors d'un précédent CTL) d'obtention pour chaque vérificateur d'un téléphone portable professionnel, conformément aux recommandations DG en matière de protection de l'agent en charge du contrôle sur place.

La direction n'a pas exprimé d'opposition de principe et a indiqué qu'un devis avait été établi et que ce point sera abordé lors du prochain CTL.

Bilan sur la fermeture hebdomadaire au public le jeudi après-midi.

La direction a constaté que le public n'avait pas manifesté de mécontentement particulier et tire un bilan positif de cette fermeture. La CGT a interrogé la direction sur l'extension de l'expérimentation de l'accueil sur rendez-vous qui menace toute la mission d'accueil. La direction étudie la question et deux sites (Montrouge et Suresnes) sont d'ores et déjà retenus. Le prochain CTL reviendra sur ce sujet et présentera les procédures et les applications informatiques dédiées.

Ce dispositif s'annonce particulièrement complexe et il aura des conséquences directes sur les emplois d'accueil.

Etat des projets en matière de restructuration des services en 2017.

Ce point de l'ordre du jour a été demandé par la CGT.

- CDIF : la direction a modifié son projet initial et envisage de regrouper le PELP et le PTGC sur Nanterre TIVOLI. La création de la cellule foncière au SIP de Suresnes n'est pas modifiée. Le CDIF de Sèvres serait donc supprimé. Pour la CGT, il s'agit de la fin du service public foncier sur le sud du département. Nous avons pointé la perte de compétences et demandé le maintien d'une antenne sur Sèvres. La direction s'y refuse. Pour les B géomètres, faute d'emploi de même nature sur le site il n'y aura pas de garantie de maintien à résidence. Les agents qui demanderaient à suivre sur

Accueil d'apprentis

Pour la 2^e année consécutive la DDFIP 92 a recruté trois apprentis préparant des diplômes en droit de l'immobilier (privé et public) à l'université ou en école privée spécialisée. Ils occupent des postes au SPF de Vanves, à la division France Domaine à Nanterre et au service Budget Immobilier Logistique (BIL).

En 2016, la DGFIP recrute ainsi 294 nouveaux apprentis.

La CGT s'est élevée contre ces recrutements de personnels

Questions diverses

Fusion des communes d'Issy-les-Moulineaux

La CGT a relayé la demande des collègues de la TM d'Issy-Vanves quant au devenir des trésoreries et de l'ensemble des services d'Issy et de Boulogne suite au vote des délibérations dans chacun des conseils municipaux respectifs

Nanterre seront éligibles sous conditions à la prime de restructuration.

La direction a assuré que la cellule de Suresnes ne serait pas dissoute dans le SIP de Suresnes. La direction a rejeté toute idée de privatisation du plan. La CGT a rappelé qu'avant la fusion, il y avait dans le département 13 géomètres contre 5 aujourd'hui, le 6^{ème} poste restant n'étant toujours pas pourvu. Le recul de la présence du service public présage mal de son avenir. Une fois de plus, les agents feront les frais de cette opération.

- SPF-E : il s'agit du résultat de la fusion du service de la publicité foncière et de

non statutaires et sous payés. Ils suppléent avantageusement aux vacances de postes de titulaires. Leurs domaines fonctionnels sont par ailleurs très élargis.

Nous nous sommes également inquiétés sur l'étendue et la force des obligations déontologiques de personnels qui ne resteront pas dans notre administration et qui ne projettent pas d'y entrer alors qu'ils ont accès aux

l'enregistrement sur Nanterre et Vanves.

Les pôles d'enregistrement de Nanterre et Neuilly sont fusionnés dans un 1^{er} temps avec le SPF de Nanterre 3, le pôle enregistrement d'Issy avec le SPF de Vanves 2. La CGT a rappelé son opposition à cette fusion dont la 1^{ère} conséquence est la perte du régime indemnitaire spécifique pour les agents de SPF.

La CGT a également rappelé sa condamnation de la disparition du SIE de Nanterre La Défense et de la trésorerie de Levallois, alors que les enjeux financiers dans chaque cas sont très importants.

applications, aux méthodes et aux informations non publiques de la DGFIP.

Nous considérons comme particulièrement dommageable cette transmission au privé de savoir-faire publics qui pourraient être réutilisés aux dépens de notre administration dans les dossiers en cours voire dans la perspective d'une privatisation (cf. le cas de France Domaine).

Toutefois il a fait observer que la date de la fusion avait déjà été repoussée d'un an (au 1/1/2018) et qu'un tel processus pour parvenir à son terme risquait de prendre du temps. Il a déclaré ne pas avoir d'autre élément.

Nettoyage des locaux à la direction de Vanves

Nous avons attiré l'attention sur la nécessité d'un nettoyage des sols du rez-de-Chaussée et du premier étage. La direction s'est engagée à ce que les dispositions utiles soient prises.

Alerte à la bombe le lundi 3 octobre au TGI, situé à proximité du Centre administratif départemental à Nanterre

Nous avons regretté le fait qu'il n'y ait pas eu d'information rapide des agents de la DDFIP et posé la question de savoir s'il n'aurait pas dû être procédé à une évacuation des agents. Le directeur a répondu que la Préfecture, et elle seule, avait la responsabilité d'apprécier la situation et de décider en conséquence.

Climatisation au service des Produits divers à Nanterre-Centre administratif départemental

Nous avons demandé la réfection de la climatisation. Réponse de la direction : une étude est en cours sur la nature des travaux à réaliser et un devis a été établi.

Prise des congés

La CGT a évoqué le fait que dans divers services les agents se voient opposer à leurs demandes de congés une prétendue règle de 50 % de présence. Or l'instruction sur les congés n'évoque que la nécessité d'une présence

«suffisante » d'agents dans les services. Il n'y a donc pas obligation de seuil minimum. La direction s'est engagée à rappeler ces principes aux chefs de service.

Des difficultés sont également apparues dans l'obtention des

autorisations d'absence à l'occasion de la fête de l'Aïd. La direction a rappelé qu'il convenait d'appliquer les dispositions de l'instruction reprises dans la note départementale.

La mutualisation des tâches entre les SIE de Gennevilliers-Clichy et Asnières.

La CGT a demandé à la direction si le dispositif expérimental mis en place pour les traitements des AVISIR, à savoir une mutualisation de la gestion des AVISIR dans une bannette commune, préfigurait de nouvelles mutualisations de tâches entre ces SIE, une extension de l'expérimentation à d'autres

SIE du département et à terme un regroupement de SIE. La direction a fait état des difficultés de ces SIE à mener leurs missions compte tenu qu'ils avaient atteint une taille critique et elle a expliqué que cette mutualisation avait permis de maintenir les SIE sur leur résidence grâce à cette forme de « solidarité » inter-SIE. Le dispositif de

mutualisation entre ces trois SIE a vocation à être étendu à d'autres tâches. La direction n'envisage pas pour le moment d'étendre le périmètre d'expérimentation à d'autres SIE. La CGT a exprimé son opposition à toute fusion/absorption de services.

La situation des effectifs aux SIE, SIP et TM de Colombes.

La CGT est intervenue pour porter les revendications exprimées par les collègues présents lors de l'HMI. La CGT a fait état de la situation critique des effectifs, elle a aussi dénoncé les vacances d'emplois qui perdurent et elle a fait remarquer que le SIE et le SIP avaient « perdus » un

très grand nombre d'agents expérimentés. La CGT a demandé 3 cadres B pour le SIE, 3 cadres B et 6 cadres C pour le SIP, et 1 cadre B et 1 cadre C pour la TM. La direction a affirmé qu'elle était informée de la situation des effectifs sur Colombes, mais qu'elle n'avait pas

suffisamment d'agents ALD pour pourvoir tous les postes vacants dans le département. La direction a déclaré qu'elle prenait bonne note des demandes des collègues de Colombes et a rappelé que 45 agents C arriveraient au 1^{er} novembre dans le département.

Restructuration des services au 12^e étage

La délégation CGT s'est étonnée que le déménagement des services Comptabilité de l'Etat ainsi que Dépense de l'Etat n'ait pas été présenté ni en CTL ni au CHSCT. La direction a répondu qu'il n'y avait à ce jour qu'une demande à l'étude mais aucun projet ou plan établi. Dans l'hypothèse où un projet de ce type serait validé les organisations syndicales en seraient informées.

Locaux syndicaux au 12^{ème} étage

Les organisations syndicales CGT, Solidaires et FO ont fait état que ce projet de restructuration du 12^{ème} étage prévoyait également le déménagement des locaux syndicaux et leur regroupement à une extrémité

de l'étage, loin des couloirs de circulation du personnel. Les représentants syndicaux ont fait part de leur étonnement de ne pas avoir été préalablement consultés, alors qu'une date rapprochée était déjà avancée pour le

déménagement. Elles ont dit leur opposition totale à un tel projet. La direction a répondu que si des réflexions avaient pu circuler, il n'existait aucun projet en ce sens.

Chef du service Dépense de l'Etat

La délégation s'est étonnée de l'absence de remplacement du chef de service de la Dépense de l'Etat. La direction a répondu que la DG n'avait pas pourvu à ce poste au mouvement de septembre 2016 et qu'elle le ferait en septembre 2017.

Autorisation d'absence exceptionnelle pour les représentants de parents au conseil d'école et conseil d'administration.

La CGT a demandé qu'une clarification soit apportée pour faire valoir un droit à autorisation d'absence pour les parents participant à l'organisation de la journée d'élection aux conseils d'école (primaire) et d'administration (secondaire). La direction a saisi la Direction générale et nous tiendra informés de sa position.

Trésorerie d'Antony

La CGT a souhaité faire un point sur la situation particulière de la trésorerie municipale d'Antony. Notamment sur la date d'arrivée du chef de poste titulaire (la direction du poste étant assurée actuellement en intérim par un trésorier). Nous

avons également demandé à ce qu'une réponse soit apportée aux problèmes d'effectifs. La direction a répondu que le chef de poste serait affecté au 1^{er} janvier prochain et qu'elle était attentive aux problèmes d'effectifs à Antony et ailleurs.

Nous avons également évoqué les difficultés d'installation des collègues arrivés au 1^{er} septembre dont les ordinateurs et les lignes téléphoniques ont été installés la semaine du CTL.

Trésorerie de Châtillon

La CGT a pointé le déficit d'effectifs aigu de la trésorerie de Châtillon (-4 agents) et a demandé qu'il soit pris en compte. La direction a répondu qu'elle était attentive à tous les problèmes d'effectifs.

Fusion de la Trésorerie de Levallois avec celle de Courbevoie

La CGT a relayé la demande des collègues d'être mieux informés des possibilités de mutation suite à l'opération de fusion des trésoreries de Levallois et de Courbevoie sur le site de cette dernière. Notamment la possibilité d'être affecté sur la trésorerie d'Hauts-de-Seine Habitat (ex-OPDHLM92). La direction a répondu que cette option était tout à fait envisageable ; qu'elle s'était déplacée sur la trésorerie de Levallois pour informer de toutes les autres possibilités et que les services RH étaient disponibles pour répondre à toutes les questions restées en suspens

PARTICIPEZ À L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION CGT FINANCES PUBLIQUES 92

MARDI 22 NOVEMBRE 2016 A PARTIR DE 9H

*SALLE DES PROVINCES FRANCAISES, 5 ALLEE DE SAVOIE A NANTERRE
RER NANTERRE UNIVERSITE*

N'HESITEZ PAS A CONTACTER LES MILITANTS CGT